

aits *vendeurs de drogues officielles*. D'abord débiteurs d'herbes, plantes, épices et poudres, mélanges aromatisés, ils évoluent vers les *remèdes tout préparés*. Parce que ceux-ci sont chers, mille et une *recettes* vont circuler sous le manteau et ces *secrets* être transmis à l'entourage. Ancêtres de nos pharmaciens, soumis au paiement annuel d'une somme rondelette aux Royales Finances, les apothicaires étaient tributaires d'un contrat temporaire. Si l'on relève quelques noms passés dans l'histoire locale, c'est surtout à partir de 1650. Ainsi, François Paquetlet, un annécien encore, est si riche qu'il se pique de noblesse et accumule pignons sur rue. Mais, qui était exactement ce Denys Moyne de Copponay, dit de Grimaldi, qui, agréé par le roi [7], qualifié de *protomédecin chimique*, exerçait alors à Chambéry ? Il obtint en 1683 des Patentes l'autorisant à fonder un "*Laboratoire pour la Médecine chimique*", première "*Académie Chimique ducale-royale*" et se vit offrir pour résidence la *Maison blanche de Maché* [8]. Ce *Denys l'alchimiste*, surnommé le *guérisseur aux 20.000 malades*, était-il davantage apothicaire que médecin ?

Comme on le constate, s'il y a hiérarchie de fonctions, ces spécialisations sont en fait complémentaires. Il y a souvent collaboration, voire des liens familiaux, entre docteurs en médecine, barbiers-chirurgiens et apothicaires. Ils sont appelés à participer à la vie de la cité (dans les campagnes il n'y en a quasiment pas; les médications sont souvent prescrites par ordonnance remise au porteur), peu à peu à accepter des charges de notables (attestation de leur réussite), à créer un milieu homogène proche des riches marchands, des hommes de loi, des notaires... ils ont le "*Sçavoir*".

Mais, à l'époque, un simple certificat de stage suffit-il légalement pour soigner et saigner son prochain ?

Un peu d'histoire de la Santé

Emmanuel-Philibert, impressionné par les épidémies de peste, tant en Savoie qu'en Italie, créa vers 1577 un *Magistrat de Santé*, tant à Turin qu'à Chambéry. Supprimé, confié au Conseil d'Etat et au Sénat, il fut rétabli, après quelques vicissitudes, par Victor-Amédée 1er en 1631. Ce *Magistrat de Santé publique* eut un siège à Chambéry. Ses règlements ont force de loi dans tout le duché. Des *surveillants de santé* veillent à l'application des directives, mais ce ne sont pas des médecins... Le premier titre de *médecin de ville* ou *médecin de santé* ne daterait que de 1630 ! et les chirurgiens reçurent "*une initiation à la médecine sanctionnée par un examen, la maîtrise en chirurgie*".

Au XVIIe s., la Savoie ne dispose pas d'hôpital à proprement parler mais d'archaïques hospices-maisons-de-ville [9], misérables fondations qui recueillent pêle-mêle, voire dans le même lit, malades, orphelins, fous, pauvres et pèlerins. L'hôtel-Dieu de Thonon est encore en construction vers 1680. Dans ces années 1710-1714, on est à la veille de la "peste de Marseille" qui, en 1720... fit éclore quarantaines, bureaux et billets de Santé etc.. A la veille des *Instructions* de 1721 suivies des *Royales Constitutions* de Victor-Amédée II, publiées en 1723, qui allaient commencer à réglementer les métiers de la Santé [10].

Ces précisions rappelées, revenons à notre convention d'apprentissage de *chirurgie-pharmacie* passée en 1712 devant témoins. Nous avons, entre un maître, le Sieur Cornut domicilié à Thonon (Chablais), et son stagiaire, Discret Rigaud, du mandement de Bonne en Faucigny, un contrat notarié, dûment limité comme une pièce de théâtre dans le temps, le lieu et l'action.

Le temps

Curieusement l'année mentionnée en tête de l'acte a été grattée et corrigée : 22 décembre 1710, alors que la signature porte : le 8 août 1712 et que Me Cornut remet à Pierre Rigaud, le 2 janvier 1714 (ci-contre), l'attestation comme quoi ce dernier a satisfait à ses deux ans d'apprentissage.

Est-il nécessaire de rappeler que *l'été 1689 fut pour le Faucigny une saison d'épouvante et de ruine* à cause d'une bande de Vaudois, que les années 1703-1713 voient le Duché de Savoie occupé militairement par des Français exigeants, et que l'hiver 1709 passe pour avoir été d'une terrible rigueur ? Ces calamités réunies firent du Faucigny comme du Chablais le coin le plus misérable de Savoie. Est-ce pour éviter l'émigration que Pierre Rigaud s'engage pour deux ans. Probablement pas, a priori il est fils de notable bien assis.



Me Cornut
1714